

## Assemblée générale de *Droit au vélo* – 18 mars 2023

### Rapport moral de l'année 2022

Quarante ans. L'ADAV vient de souffler ces **40 bougies** ! D'année en année, Droit au Vélo est devenu un acteur incontournable dans la promotion des modes actifs au quotidien. Entre le XXe siècle et le XXIe siècle, l'ADAV a changé de braquet en passant sur le grand plateau à force d'actions de terrain militantes et d'actions emblématiques menées dans les années 90. Souvenez-vous, le lobbying fait auprès de la région en 1992 pour autoriser l'emport du vélo dans les TER, les actions de terrain pour rétablir la liaison entre Lille-centre et Fives lors des travaux d'Euralille en 1994, le premier groupe travail vélo (GTV) réunissant la CUDL, la ville de Lille et l'ADAV en 1994, la première carte des aménagements cyclables à Lille en 1997, la première opération "journée sans voiture" à Lille en 1999, les premières fiches-conseils comme "le bon sens du contre-sens" en 2004 reprise par la suite par la FUBicy... Une exposition retraçant les 40 ans de l'ADAV et l'évolution de la mobilité dans la région a été réalisée et sera itinérante sur nos différentes antennes.

Toutes ses actions ne peuvent être menées sans notre force bénévole qu'on ne remerciera jamais assez. Parmi ces bénévoles au grand cœur, qui donnaient de leur temps, il y avait Jean Dewavrin, le fameux "Dark Vador" de l'HeurOvelO. Jean, bénévole emblématique et vice-président chargé des relations avec les adhérents, bénévole incontournable de l'ADAV depuis ces 30 dernières années. Jean et son aide technique personnalisée très appréciée, fournie gracieusement, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents, nous souhaitons une nouvelle fois lui rendre hommage.

2022, ce fut aussi la parution du livret La Rue pour Tous, livret réalisé en partenariat avec le CEREMA et Rue de l'Avenir avec les dons suite au décès d'Elise Tittlein en mars 2019. Nous avons diffusé massivement le livret à destination des élus et des techniciens, et sa déclinaison avec l'édition de la fiche 11 à destination du grand public "[La Rue pour Tous](#)"

Les actions de sensibilisation et diverses opérations de promotion envers le public ont été importantes sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais, particulièrement dans le cadre de *Mai à vélo*. Les restrictions de la crise sanitaire étant levées, les salariés et bénévoles de l'association ont repris une activité normale.

2022, c'est également la "tournée" de l'ADAV avec les projections du documentaire [Together We cycle](#). Les ciné-débats organisés ont été des succès ! Plus d'une **centaine** de participants sur Santes, plus de **70** participants sur Arras (avec l'Université d'Artois) et sur Cysoing, une **cinquantaine** sur Maubeuge, St Omer et Sainghin-en-Weppes. D'autres sont d'ores et déjà programmés courant du premier semestre 2023 (Béthune, Wattignies, Valenciennes, Dunkerque, Loos, Roubaix...).

L'engouement pour le vélo ne se dément plus. Pour preuve, l'augmentation de la fréquentation de cyclistes sur la majorité des territoires (Dunkerque, Lille, Arras...) Les collectivités apparaissent de plus en plus volontaires et comprennent enfin la nécessité de se doter de schémas directeurs cyclables que nous encourageons et accompagnons. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités adoptent des budgets pluriannuels pour la mise en œuvre de ces schémas, budgets encore jugés insuffisants mais c'est une première étape que nous encourageons naturellement et demandons à amplifier. Longtemps considéré comme une lubie peu crédible, le vélo apparaît aujourd'hui comme une offre alternative à la voiture et aux transports en commun, que ce soit en milieu urbain dense ou en milieu plus rural depuis la démocratisation du vélo à assistance électrique. Ce changement de paradigme encourage les collectivités, sous la pression aussi de plus en plus forte des citoyens, à mettre en œuvre leur politique cyclable (projets et réalisations d'aménagements et d'itinéraires, schéma directeur, offres de services...). L'ADAV est ainsi de plus en plus sollicité. Ce travail de fond, peu visible du public, a occupé une grande partie de l'équipe salariée, accompagnée par les correspondants locaux des territoires concernés, pour apporter notre expertise d'usage. C'est un travail de longue haleine mais qui porte aujourd'hui ses fruits comme sur la MEL, la CCFI, Val Métropole, la CAB ou encore la CUA... Les collectivités sont aussi encouragées à se saisir de l'opportunité du plan vélo de l'Etat doté d'une enveloppe de 250 millions d'euros par an porté par notre fédération la FUB. C'est un premier signe encourageant de l'Etat même si c'est à minima dix fois plus dont on aurait besoin pour développer massivement l'utilisation du vélo sur le territoire.



Au niveau territorial, avec nos **2 829 adhérents**, avec l'implication et la présence sur le terrain de nos correspondants locaux, avec les sollicitations de partenariat par de nouvelles collectivités et notre trentaine de partenaires territoriaux (collectivités locales, EPCI, départementales), nous couvrons pratiquement tout le Nord et le Pas-de-Calais.

L'action du CREM poursuit et étend son rayonnement sur l'ensemble de la région Hauts de France. Grâce à notre présence sur tout le territoire, l'ADAV joue un rôle clé dans la politique cyclable des territoires et est identifiée comme un acteur naturel pour contribuer à ce que la marche et le vélo soient bien prises en compte dans les politiques publiques.

## **Droit au vélo en 2022**

Au 31 décembre 2022, le nombre d'adhérents à Droit au vélo s'est stabilisé et comptait précisément **2 829 adhérents**, soit une stagnation par rapport à 2021. Il est à noter que le milieu associatif a perdu de nombreux adhérents et bénévoles lors de la Crise Covid. Nous avons, pour notre part, eu la chance de ne pas avoir été impacté ou très peu et d'avoir conservé notre force bénévole grâce à qui l'ADAV peut répondre présente sur presque tout le territoire du Nord et du Pas-de-Calais

## **Conseil d'administration**

À la suite de l'assemblée générale du 26 mars 2022, un nouveau Conseil d'administration a été élu :

Les membres du Bureau :

- Président : Yannick PAILLARD, chargé du suivi des partenariats
- Trésorier : Olivier DUTEL
- Secrétaire : Frédéric DEVRED, dossiers thématiques et suivi du bénévolat
- Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN (décès)
- Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE

Les autres administrateurs :

- Alexandre BRYSSBAERT : Administrateur délégué à la communication événementielle (démission)
- Aurélie BOUTELLIER : Administratrice déléguée au CREM (Centre ressource en écomobilité) et aux antennes
- Pascal COQUERELLE : Administrateur délégué aux modes actifs et à la santé.
- Véronique FAFEUR : Administratrice déléguée à Animation de la commission vélotourisme et du groupe balade et suivi des véloroutes et voies vertes.
- Cécile GUILLAUME : Administratrice
- Elise IOOS : Administratrice déléguée au développement de l'usage du vélo et des mobilités actives chez les enfants et les jeunes et veille sur l'expérience belge et néerlandaise
- François LOISEAU : Administrateur délégué à l'animation de la Commission finance, à l'optimisation du fichier adhérents et réflexion sur le rôle des CL et aux analyses et enquêtes visant à l'Amélioration de la connaissance des cyclistes
- Luc RELIGIEUX : délégué à la Communication événementielle.
- Pierre-Marie PIERRARD : Administrateur délégué à la Commission visant à la Valorisation et au développement du bénévolat, co-animation de l'antenne MEL

Le Conseil d'administration s'est réuni, suite à la dernière assemblée générale, cinq fois. En alternance des CA, cinq réunions du Bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

## **Équipe salariée**

L'équipe salariée, essentiellement en CDI (8 CDI et 1 CDD), est passée à 8.6 ETP depuis octobre 2022 :

Elle se compose ainsi de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Amandine GABRIELS (chargée de projet et d'animation)
- Carine GERMANEAU (secrétariat, accueil et gestion des adhésions) à 60 %
- Raphaël HONOREZ (chargé de mission Plans de Déplacement des Etablissement scolaires)
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem)
- Samuel SCHEPENS (assistant de direction)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)



- Julien VITSE (chargé de mission concertation)
- Clémence DEBIT (animatrice mobilités actives) depuis le 17 octobre 2022.

Nous avons également accueilli Romain Rouxel pour un stage de 3 mois, d'avril à juin, pour réaliser une exposition sur les 40 ans de l'ADAV. Nous le remercions pour son investissement !

### **Correspondants locaux**

Désignés par le Conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de Droit au vélo sont essentiels à son fonctionnement.

Cette année, nous avons organisé deux journées de formation en présentiel à destination des correspondants locaux. Une première journée a eu lieu sur le terrain le samedi 1er octobre avec une visite de Gand. Cette journée a permis de montrer l'impact des plans de circulation pour aboutir en quelques années à une ville apaisée. Une seconde session de formation et d'échanges a été organisée à Arras le samedi 26 novembre. Ce fut l'occasion de découvrir les aménagements faits sur ce territoire mais aussi la place importante laissée à la voiture contrairement à l'exemple de Gand. Les correspondants déjà en poste, des membres du Conseil d'administration et des salariés ont pris part à ces deux journées. Ces journées, toujours très riches, permettent de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. Une large part de nos échanges a notamment porté sur les aménagements pour apaiser les villes, et le travail de concertation auprès des collectivités de chaque antenne.

De nouveaux correspondants ont été investis pour Armentières, Auxi-le-Château, Bailleul, Bergues, Bondues et Valenciennes, ce qui porte leur nombre à 65.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (Achicourt), Christian BONENFANT puis Anthony FAGOT et Pierre MEURISSE (Armentierois), Vincent SAUVE (Arrageois), Rémi MANIER (Audomarois), Alain DENEUVILLE (Avesnes-le-Comte), Benoît CIERNIAK (Auxi-le-Château), François FACON (Bailleul), Nicolas DEVAUX (Bergues), Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER (Béthunois), Pascal CELISSE (Billy-Berclau), Marc GARNIER (Bondues), François LEPOIVRE (Boulogne-sur-Mer), Jean Louis THERSEN (Bruay-La-Buissière), Véronique DORIGNAUX et Eric DELEPLANQUE (Capinghem), Claude-Arnaud et Claire LEPOUTRE (Cysoing), Olivier COHEN et Elise IOOS (Dunkerquois), Jacky THERRIN (Faches-Thumesnil), Hamza EL KOSTITI (Halluin), Jean-Pierre VERHILLE (Haubourdin et les Weppes), René FAUVERGUE (Hazebrouck), Luc RELIGIEUX (Hellemmes), André CATTEAU (Hem), Olivier DUTEL (La Madeleine), Pierre-Marie PIERRARD (Lambersart), Christophe et Pauline BRETHENOUX (Lens), Yves LÉPINAY (Lille), Stéphane WESTELYNCK (Linselles), Christophe HERLIN (Lomme), Pascal COQUERELLE (Loos), Éric LIBERELLE (Marcq-en-Barœul), Didier MAUFROID (Maubeuge), Jean DEWAVRIN (Mons-en-Barœul), Bruno BUCHMANN (Montreuillois), Daniel DOURLENS et Blandine BLANDIN (Neufchâtel-Hardelot), Rémi TYLSKI (Orchies), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMMES (Quesnoy-sur-Deûle), Claudine VAN NIEUWENHOVE (Ronchin), Jean-François OCHIN (Sainghin-en-Mélantois), Camille DELCOUR (Sainghin-en-Weppes), Christophe DESMET (Saint-Amand-les-Eaux), Philippe MARQUET (Saint-André-lez-Lille), Jean-Marie CASIER (Sainte-Catherine), Pierre TITTELEIN (Saint-Laurent-Blangy), Pascal LECLERC (Santes), Sébastien RILLET (Templeuve), Yannick PAILLARD (Tourcoing), Alain LEGRAND puis Stéphane DUBRUNFAUT (Valenciennois), Frédéric DEVRED et François LOISEAU (Villeneuve-d'Ascq), Claude VALLE (Wasquehal), Cécile GUILLAUME (Wattignies) et Guillaume BLONDÉEL (Wavrin) pour l'activité déployée.

La position de Droit au vélo sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation et les correspondants locaux. Notre position évolue en fonction des évolutions législatives, des demandes du public et des adhérents, des données d'accidentologies et des expériences remontées d'autres territoires. De manière générale, l'ADAV s'attache à des **logiques d'itinéraires sécurisés en privilégiant dès que possible les aménagements séparatifs**. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par Droit au vélo. Il est consultable sur le site <https://droitauvelo.org/Le-guide-du-correspondant-local>.



### **Antennes locales**

À Arras (Vincent SAUVE), Béthune (Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER), Boulogne-sur-Mer (François LEPOIVRE), Pévèle-Carembault (Claude-Arnaud LEPOUTRE, Sébastien RILLET et Rémi TYLSKI), Dunkerque (Olivier COHEN et Elise IOOS), Bergues (Nicolas DEVAUX), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERGUE et François FACON), Lens (Christophe BRETENOUX), Maubeuge (Didier MAUFROID), Montreuil-sur-Mer (Bruno BUCHMANN), Saint-Amand-les-Eaux (Christophe DESMET), Saint-Omer (Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND puis Stéphane DUBRUNFAUT), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux a été assurée par Yves LÉPINAY et Pierre Marie PIERRARD. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2022, notre implantation régionale s'est encore renforcée avec la nomination de nos nouveaux correspondants locaux dans le Ternois (Auxi-le-Château) et sur Bergues. Notre rayonnement régional permet à Droit au vélo – ADAV d'être plus que jamais un interlocuteur incontournable et reconnu pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'velo. Dans le Calais, des relations existent aussi avec les associations Opale Vélo Service et Partageons la rue – Calais.

### **Relations avec le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie)**

Depuis le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Tous occupés par nos multiples activités, nos relations restent encore trop limitées mais nous agissons de concert pour infléchir les politiques régionales à l'exemple de notre contribution commune pour l'adoption d'un nouveau Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) en juin 2020, la soumission d'une liste de 17 propositions pour cette concertation régionale en faveur des modes actifs et des solutions alternatives à l'autosolisme (concertation climat Hauts-de-France) ou de propositions d'amendements en septembre 2020 à la convention région-SNCF en vue d'une meilleure prise en compte des cyclistes, et l'implication dans la campagne électorale régionale 2021 afin d'interpeller les différents candidats sur la place des mobilités actives dans leurs engagements.

Ce collectif regroupe à ce jour : Droit au vélo – ADAV (Nord et Pas-de-Calais), l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V), BeauVélo et Vellovaque (Beauvaisis), Droit d'velo (Douaisis), Opale Vélo Service et Partageons la rue – Calais (Calais), Véloxygène et Vélo Services Amiens (Amiénois), l'Autan (Association des Usagers des Transports – Aisne Nord), l'AUVVA (Association des Usagers des voies Vertes de l'Aisne) et les Boîtes à vélo Lille. A noter la création d'une nouvelle association sur St Quentin : VelO<sub>2</sub>, qui nous a déjà sollicité pour lui apporter conseils et expertise.

### **Commissions thématiques et valorisation du bénévolat**

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- Ateliers (Jean BEAUVAIS, Francis BONNAVE, Jean-Marie CASIER, Gérard DUHAMELLE, Bertrand DUQUESNE, Christophe FEVRIER, Yves FRANCOIS, Armel GHESQUIERE, Jean-Jacques HAMEL, José LECLERC, Nicolas VANNESTE pour Arras ; Olivier COHEN pour Dunkerque ; Didier MAUFROID pour Maubeuge, Beatrice WOZNIAK, David BECART, Didier PECQUEUR, Hervé LOMBART, Jean-Pierre MANIERE, Patrick LEJEUNE, Pierre TITTELEIN, Robert AUDESSON, Serge MENU pour Saint-Laurent-Blangy, Charly CHAUVEAU, Rémi MANIER et Joël PRUNIER pour Saint-Omer)
- Vélotourisme et Balades (Véronique FAFEUR)
- HeurOvelO (Yannick PAILLARD, Vincent PHILIPPS, Olivier DUTEL, Sébastien TORRO-TOKODI, Aurélie BOUTELLIER)
- Vélo-école (Michel DEMASURE pour Lille et Didier Maufroid pour La Sambre-Avesnois),
- Bénévolat (Frédéric DEVRED)

Le nombre d'heures bénévoles globales recensé dépasse les **8 300h** soit **345** jours en 2022 ! En 2021, cela représentait 7 000h, soit une augmentation de **18,5 %** !... Sans compter que de nombreux bénévoles ne nous remontent pas encore toutes les heures qu'ils passent au service de notre association.

L'investissement bénévole est indispensable dans le fonctionnement de nos associations et la société. Aussi nous sommes fiers de leur engagement et des activités des ateliers d'aide à la réparation ADAV qui permettent des points d'ancrage sur certaines de nos antennes comme sur Arras, Hazebrouck, Maubeuge, Saint-Laurent-Blangy et Saint-Omer. Les ateliers continuent de répondre à une demande croissante de la population avec l'engouement pour la petite reine.



## Partenariats et concertation

### **Conventions avec les collectivités**

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet d'influer sur l'élaboration de politiques en faveur des modes actifs, d'être partie prenante pour la définition de schémas directeurs cyclables, de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise d'usage de Droit au vélo est ainsi reconnue en termes d'aménagements, de politiques cyclables et plus généralement de mobilités alternatives à la voiture individuelle à l'échelle locale, régionale et nationale. Nous avons donc aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées et contribue à l'élaboration des schémas directeurs cyclables.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention qui nous lie avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) depuis 2003 a été reconduite en 2022. Nous accompagnons notamment l'élaboration du nouveau schéma directeur vélo à horizon 2035, schéma co-construit avec l'ADAV et les 95 communes de la métropole. Le vote d'un budget de 100 millions d'euros dédié au vélo sur le mandat 2020-2026 s'accompagne d'une réelle dynamique sur le territoire, dynamique portée par la MEL et par la majorité des 95 communes qui la composent que ce soit en milieu urbain dense ou dans les zones plus rurales. Nous portons la réalisation d'itinéraires continus et sécurisés et la résorption des principales coupures identifiées. Le suivi et l'étude des propositions d'aménagement de ce schéma nous occupent largement !

A noter, en dehors des aménagements, la publication remarquée du livret "[Les piétons et les cyclistes dans l'espace public](#)" pour sensibiliser les personnes qui passent le permis de conduire au respect des aménagements dédiés aux modes actifs.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Nord a été reconduite en juillet 2021 et nous accompagnons le Département dans l'étude de ses projets et dans le suivi du schéma directeur d'itinéraires cyclables élaboré conjointement en 2018. A noter en 2022 l'inauguration officielle, avec notre concours et celui de CyclotransEurope, de la voie verte de l'Avesnois (EuroVelo 3 – La Scandibérique). Le CD59 nous accompagne également à la mise en place de **Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires (PDES)** dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais s'est terminée fin 2021 et a été renouvelée en 2022. Elle sera reconduite pour la période 2023-2026. Elle porte principalement sur l'accompagnement sur la politique cyclable, sur la mise en œuvre progressive des véloroutes EuroVelo 4 (Vélomaritime) et EuroVelo 5 ainsi que les actions visant à sécuriser les accès à vélo et à pied des collèges. Pour l'EuroVelo 5, le jalonnement des nouvelles sections en enrobé est terminé, entre Ohlain et Angres ainsi qu'entre Guines et Ardres. Le jalonnement de la Vélomaritime est lui complètement terminé. Certaines portions sont en cours et / ou en projet d'aménagement. A noter la résorption du point dur au niveau de Conchil-le-Temple, Waben et Groffliers. Les travaux se sont achevés à l'automne 2022. On peut désormais rejoindre le Département de la Somme et Fort-Mahon en site propre en traversant le Pont-à-Caillox qui a été inauguré fin avril 2022. La section entre Wimereux et Ambleteuse devrait être achevée en 2023 ou 2024, ainsi que la section entre Merlimont et Stella-Plages.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem), sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France a, quant à lui, été reconduit. Cette mission régionale est coanimée avec l'association En Savoir Plus, basée à Amiens. L'action du Crem bénéficie également d'un soutien spécifique de la DREAL, de l'Ademe et du Département du Nord pour le suivi des PDES dans les collèges du Nord et du Pas de Calais. La mise en œuvre du programme d'accompagnement des Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais et les cycles de formation touchent à leur fin. La phase 1 et 2 sont terminées, et la phase 3 a démarré. Raphaël Honorez coordonne ce groupe de travail composé du Rectorat, de l'ADEME, du Département du Nord, et de la DREAL pour la mise en place de la stratégie pour les PDES sur les différents bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

Le partenariat conclu avec Hauts-de-France Mobilités (HDFM) s'est prolongé et permet le développement de nos outils de cartographie et de cyclabilité sur l'ensemble de la région Hauts-de-France ! Les données de cyclabilité collectées alimenteront le calculateur d'itinéraire intégré à la centrale de mobilité PassPass . De nouvelles missions nous seront attribuées pour 2023 avec un travail de diagnostic de l'offre de stationnement en gare et un accompagnement thématique auprès de collectivités adhérentes à HDF mobilités sur le Nord et le Pas-de-Calais.

Au-delà de ces partenariats, les conventions avec les collectivités suivantes ont été reconduites, avec plus ou moins de variations en 2022 :

- le Département du Nord ;
- le Département du Pas-de-Calais ;
- la MEL -Métropole Européenne de Lille
- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CAB (Communauté d'agglomération du Boulonnais) ;
- la CAPSO (Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer ;
- la CALL (Communauté d'agglomération de Lens-Liévin) ;
- la CAVM (Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- la CCPC (Communauté de communes du Pévèle-Carembault)
- la CCFI (Communauté de communes de Flandre Intérieure) ;
- la ville de Bailleul,
- La ville de Faches-Thumesnil
- la Ville d'Hazebrouck
- la ville de Lens ;
- la ville de Lille ;
- la ville de Marcq en Baroeul ;
- la ville de Maubeuge ;
- la Ville de Ronchin ;
- la ville de Saint-Amand-les-eaux ;
- la Ville de Saint-Laurent-Blangy ;
- la Ville de Villeneuve d'Ascq ;
- L'Université de Lille.

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires.

En 2022, suite aux pourparlers établis en 2021, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec :

- La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) ;
- La Communauté de communes des Hauts-de-Flandres (CCHF)
- La ville d'Armentières ;
- La ville de Trith-Saint-Léger.
- 

En 2023, de nouveaux partenariats seront entérinés suite aux pourparlers entrepris en 2022 :

- la Communauté d'agglomération du Douaisis ;
- la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)
- la commune de Seclin.

Les partenariats avec les villes de Lille, Villeneuve-d'Ascq, Marcq-en-Baroeul, Ronchin, Armentières et Faches-Thumesnil diffèrent légèrement des autres et portent aussi sur des actions plus importantes de promotion envers des publics cibles. Ils



sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue pas aux actions suivies dans les communes qui la composent. Pour la ville de Lille nous pouvons ainsi noter l'animation de notre vélo-école adulte et notre accompagnement à la réalisation et la mise en place des rues scolaires. Sur Villeneuve d'Ascq, nous accompagnons plusieurs cycles d'apprentissage du vélo en milieu scolaire.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous la forme de prestations : marquage, vélo-école, séances de remise en selle, accompagnement de Plans de mobilité...ces prestations ont toutefois été en recul en 2022 par rapport à 2021. L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTONNEC et Julien VITSE en lien avec le Bureau, dans un contexte économique de plus en plus tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou, expérimentation de la vélorue, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation, élaboration de cheminements sécurisés partagés avec les agriculteurs pour le périurbain, voie partagée entre piétons et cyclistes dans les zones peu denses, suppression des répétiteurs bas des feux pour un meilleur respect des SAS... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation qui est favorable au développement des mobilités actives.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national. Notre action est ainsi régulièrement mise en valeur dans plusieurs de ses publications.

L'année 2023 s'annonce donc de bon augure avec l'engagement de la poursuite de nos partenariats et la signature de nouvelles conventions avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH), la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) et la Ville de Seclin. Cette augmentation du nombre de conventions pour 2023 est la reconnaissance de notre expertise et de la qualité de nos actions au niveau régional, actions qu'il convient de développer et de consolider.

### **Groupes de Travail Vélo**

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU et Julien VITSE) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement, chaussée à voie centrale banalisée...); des actions de communication autour du vélo sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Bailleul, Hazebrouck, Maubeuge, Saint-Amand-les-Eaux, Armentières, Croix, Faches-Thumesnil, Hem, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Villeneuve-d'Ascq, Wattignies, les communes du Val de Marque et dans le Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer (agglomération), Achicourt, Arras, Lens, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer,...

Des contacts existent aussi avec Bondues, Haubourdin, Neuville-en-Ferrain, Mouvaux, Toufflers, Tourcoing, Sainghin-En Weppes, Beaucamps-Ligny, Ennetières-en-Weppes, Houplines, Wambrechies, Wasquehal... dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Béthune, Cysoing Orchies, Maubeuge, Neufchâtel-Hardelot, l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, Valenciennes, La Sentinelle, Saint-Saulve, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, la Communauté de communes Sud Artois et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois et du Valenciennois.

Dans le Bassin minier, nous entretenons des contacts avec la Mission Bassin Minier pour relancer les projets de véloroutes et de voies vertes sur le territoire. Nous avons notamment collaboré sur la mise en place de l'EuroVelo 5 sur ce territoire, et ainsi coordonné les actions des différentes collectivités concernées.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo sont très régulièrement amenés à se réunir avec les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, de la Communauté d'agglomération du Pévèle-Carembault, de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais.



Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés. Si cet aspect suscite encore de vifs débats avec les services de la MEL, les départements du Nord et de Pas de Calais ont, eux, fait le choix de l'enrobé ou d'un stabilisé à très fort liant hydraulique, proche d'un béton, pour les projets de voies vertes à venir. Ce choix est dicté par un meilleur confort de roulement, une facilité d'entretien et un meilleur impact écologique.

**Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible, mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.**

### **Activités des antennes**

Sur la **Communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-Mer**, la politique cyclable a adopté son rythme de croisière avec la mise en œuvre du schéma directeur et l'impulsion donnée par le Département du Pas-de-Calais pour le déploiement de la Vélomaritime (EV4) qui traverse le territoire. De nouveaux aménagements ont ainsi vu le jour sur Le Portel, Outreau, Boulogne, Condette... Les aménagements cyclables sont réalisés rapidement, en concertation avec l'ADAV depuis 2019 et la signature d'une convention de partenariat. Le partenariat a été renouvelé pour la période 2022-2024. Le dynamisme de l'antenne boulonnais est un avantage notable dans la relation avec la collectivité et permet de renforcer notre présence et notre expertise d'usagers de terrain. 2022 a aussi vu l'implantation d'une offre de stationnement sécurisé avec l'abri vélo de la gare et les box individuels implantés le long des aménagements du schéma directeur.

Sur l'**antenne arrageoise**, après la mise en place d'aménagements temporaires suite à l'impulsion donnée par l'antenne et le siège sur la Communauté Urbaine d'Arras et plus particulièrement sur Arras en sortie de confinement en mai 2020, la pérennisation de ces aménagements continue. L'ADAV a activement participé aux réflexions de ces améliorations : les exemples emblématiques sont la réalisation d'une piste cyclable continue le long du Boulevard de Gaulle et du Boulevard Allié pour rejoindre le CHA en toute sécurité et la réalisation d'une voie verte le long de la RD939 entre le giratoire "Renault" Arras et le giratoire "Lapeyre" de Tilloy-les-Mofflaines. Ces aménagements qualitatifs pour plus de confort et de sécurité ont permis d'amener de nouveaux cyclistes. Suite aux comptages effectués sur le Pont Leclerc et la pérennisation des bandes-cyclables pour son franchissement, le constat de la fréquentation des cyclistes est à la hausse également (+ 36% entre 2021 et 2022). D'autres aménagements seront améliorés et pérennisés dans les quatre prochaines années pour liaisonner Arras et les communes rurales. Arras est aussi passée en zone 30 depuis quatre ans. Là-encore, nous restons vigilants et préconisons des aménagements de la voirie afin que ces zones soient réellement effectives (limite de vitesse respectée) et que les piétons et cyclistes se sentent réellement en sécurité. Nous avons aussi insisté sur plus de communication et de pédagogie de la part de la ville, afin que ces aménagements et réglementations soient compris par tous les usagers.

### **Sur l'antenne dunkerquoise**

L'ADAV fait partie du comité des partenaires mobilités (obligation suite à la LOM), et également du comité vélo CUD réunissant les élus référents mobilité de chaque commune de la CUD et les professionnels du vélo, lieu permettant d'échanger sur l'actualité vélo du territoire et de créer un réseau d'échange.

L'antenne est régulièrement conviée aux réunions de concertation et suit les dossiers du territoire avec attention pour accompagner la CUD dans le développement de sa politique cyclable dans la poursuite du plan vélo communautaire voté en 2020.

Grâce aux bénévoles de l'antenne, animée par Elise IOOS et Olivier Cohen, l'ADAV a participé à plusieurs animations comme lors du festival de la Bonne Aventure (stand de sensibilisation, information, sécurité...), les opérations éclairages...

En 2022, deux projets portés par la CUD ont vu le jour, à savoir :

- Recyclo, projet co-porté par l'ULCO Dunkerque et soutenue par l'ADEME, qui consiste à récupérer des vélos usagés, à les reconditionner via une entreprise de réinsertion et à les proposer sous forme de prêt gratuit durant une année universitaire aux étudiants de l'ULCO Dunkerque.
- Ecovelo, service soutenu par l'ADEME. Celui-ci consiste au prêt gratuit de vélos électriques (classique, cargo, longtail et tricycle) auprès des résidents de l'agglomération, le but étant de tester ces vélos durant 30 jours avant un potentiel achat personnel.



A noter que dans le cadre du plan vélo de la ville de Gravelines l'ADAV est intervenu auprès de 9 classes de CM2 afin de présenter les bonnes pratiques à avoir à vélo via notre support "Je roule à vélo en toute sécurité", cette action est intégrée au programme SRAV (Savoir Rouler A Vélo) de la ville.

### Sur l'antenne d'Hazebrouck / Bailleul

En 2022, dans le cadre du partenariat avec la commune de Bailleul, l'ADAV accompagne la ville dans le développement de son plan vélo (en partenariat avec le CD59 et la CCFI également) : plan de circulation, desserte de la gare, propositions d'aménagements, développement des arceaux, animations scolaires, accompagnement dans la mise en place d'une rue scolaire...

Un important travail de concertation a aussi été mené avec la CCFI et le CD59 sur le schéma directeur cyclable et l'adoption des 18 itinéraires principaux à réaliser afin de liaisonner les différentes communes du territoire.

### Sur l'antenne de Lens

L'ADAV accompagne la ville de Lens sur le projet d'itinéraires cyclables et de ses futurs projets cyclables (méthode travail, aménagements...) : 4 comités techniques et 1 comité de pilotage.

Un travail a également été mené en collaboration avec le CD62 et la CALL sur l'amélioration de la section de l'EV5 traversant la commune et la section entre Loos en Gohelle, Wingles et Meurchin.

Concernant l'accompagnement de la CALL, on peut noter la participation aux réunions sur le SCOT Lens-Liévin-Hénin-Carvin (schéma de cohérence territorial), le PCAET et la déclinaison de la Chaîne des Parcs.

En plus de l'opération éclairage annuelle sur Lens, des animations ont eu lieu auprès des établissements scolaires du territoire (études d'accessibilités vélo vers les collèges menés par le Département du Pas-de-Calais, l'action PDES et les actions auprès d'un public d'écolier sur le thème 'Je roule à vélo en sécurité'.)

Enfin, l'antenne organise des balades mensuelles qui attirent entre 10 et 15 participants à chaque fois. A noter la balade convergente avec les adhérents de l'antenne d'Arras fin octobre.

### Sur l'antenne de la métropole lilloise

Nous avons comme à l'accoutumé été bien occupés avec une multitude de réunions directement avec les services de la MEL et / ou avec de nombreuses communes du territoire.

Un travail important a été mené sur la résorption des points noirs et la continuité des itinéraires cyclables définis dans le projet de schéma directeur cyclable en cours de révision. L'objectif à horizon **2035** : **850 km** de liaisons intercommunales (dont **230 km en vélo+**, l'équivalent des réseaux express vélo) dont 391 déjà existants mais 212 km à améliorer et 247 km à créer. Premiers signes visibles, l'adoption de la coloration rouge pour l'ensemble des aménagements cyclables et l'augmentation du linéaire cyclable au fil des ans : on passe ainsi de + ou - 20 km d'aménagements cyclables et de zones à trafic apaisé par an dans les années 2000 à plus de 70 km aujourd'hui. Les 24 boucles de comptage automatiques du territoire révèlent entre 2021 et 2022 une augmentation de 15% de passages de vélos contre 9 % pour la moyenne nationale. Pour une meilleure analyse de la pratique, les boucles seront portées à **39** en 2023.

De manière générale, nous pouvons constater un saut qualitatif des infrastructures cyclables avec la priorisation aux pistes cyclables dès que cela est possible ou l'utilisation de chemins partagés avec les agriculteurs sur certains secteurs ruraux. Nous pouvons noter à titre d'exemples pour 2022 la sécurisation des aménagements cyclables du bd de la Laine à Wattrelos et du bd De Gaulle à Hem et de la rue Pierre Brizon à Lesquin dont les bandes ont été transformées en pistes cyclables. La sécurisation de la rue de Cambrai à Lille avec la création d'une bande et d'une piste, la création d'une piste bidirectionnelle rue Combemale à Lille et le début des travaux de sécurisation de la porte d'Arras avec création de pistes toujours à Lille. L'achèvement de la pérennisation des bandes de l'avenue Motte à Roubaix, la création de bandes suggérées sur la rue Jules Guesde à Hem, la réalisation d'une piste bidirectionnelle entre Marquillies et Sainghin en Weppes sur la M145, la pérennisation de la chaucidou rue de Verdun et l'aménagement Chemin des 4 Bonniers à Sainghin en Weppes qui préfigure la future liaison entre la piscine des Weppes et la gare de Don. Wavrin, création d'une piste bidirectionnelle chemin de la Justice, Lambersart création de voies vertes sur l'av du Bois, La Madeleine, création de bandes sur l'av du Général de Gaulle.

Sécurisation du chemin de la Vacherie à Frelinghem et du chemin du Petit Bonheur à Deulémont, chaucidou à Fretin sur la rue de Templeuve, Wattignies / Fâches, pérennisation des couloirs bus + vélo sur l'axe du faubourg d'Arras...Au delà des réalisations, de nombreuses études sont lancées avec notamment la création d'une piste cyclable sur le Pont de Tournai à Lille, point dur malheureusement bien connu pour son caractère accidentogène et dont le projet de sécurisation nous a bien occupé en 2022.



Sur l'**antenne de la Pévèle-Carembault** (Cysoing, Templeuve, Orchies)

Dans le cadre du développement de son schéma directeur cyclable élaboré en 2021, la **CCPC** a organisé une revue de projet bien étoffée. L'ADAV y a été associé et a participé activement aux réflexions concernant les aménagements pour une vingtaine de communes du territoire. L'ADAV a été force de proposition. En est ressorti également un souhait de jalonnement des itinéraires cyclables. A noter le déploiement des arceaux sur le territoire.

La commune de Cysoing a, quant à elle, un projet de schéma directeur cyclable communal, accompagnée par un cabinet d'études extérieur. L'ADAV a proposé de réfléchir à une hiérarchisation du réseau routier pour définir un plan de circulation qui permettrait de limiter ou d'empêcher le transit sur des voies secondaires identifiées comme prioritaires pour accueillir des itinéraires cyclables. Sur Orchies, la ville met en œuvre progressivement les aménagements retenus dans son schéma directeur comme la création d'une voie verte le long de l'impasse du Château d'Eau et des pistes sur une partie de l'av de la Libération pour sécuriser l'accès au collège. Merci à nos correspondants locaux, Claude Lepoutre, Sébastien Rillet et Rémi Tyłski , ainsi qu'aux bénévoles du secteur pour leur implication et leur temps consacré à l'association (retour terrain, animations, opérations éclairages et marquage...)

Sur l'**antenne de Saint-Omer**

Durant l'année écoulée, la **CAPSO** a mené avec un bureau d'étude extérieur et avec le concours de l'AUD du Pays de St-Omer la mise en place d'une série d'ateliers territoriaux afin d'élaborer un schéma directeur cyclable à l'échelle de l'agglomération, l'ADAV a pu y participer et donner ses prescriptions en termes de besoin et de type d'aménagement cyclable. Le but étant d'identifier et prioriser les axes à aménager à horizon 2030, en cohérence avec les pôles générateurs de flux sur le territoire et avec le tracé de l'EV5 qui traverse l'agglomération.

A noter la poursuite de la mise en place du comité vélo CAPSO sous l'impulsion de l'antenne audomaroise et le comité mobilités actives de la ville de Saint-Omer qui se réunit à fréquence régulière.

Le travail sur le tracé de l'EV5 avec le CD62 continue également.

Merci à Rémi Manier et aux bénévoles de l'antenne pour leur forte implication et leur dynamisme, que ce soit pour les retours terrain ou pour la mobilisation pour les animations (notamment pendant Mai à vélo).

Sur l'**antenne de Valenciennes et Saint-Amand**,

Sur l'agglomération de **Valenciennes Métropole (CAVM)**, la dynamique est en route : animations, sollicitation, schéma cyclable...

Nous avons participé aux ateliers de concertation avec les élus des différentes communes de ces secteurs sur le schéma de Valenciennes Métropole - secteur central – nord, sud.

Nous avons également accompagné la CAVM dans ses projets de réaménagement (ex de l'entrée de Nord de Valenciennes).

Nous avons aussi participé au travail engagé par le Comité Syndical du SIMOUV dans Valenciennes Métropole. Un travail a enfin été mené en collaboration avec le CD59, le SIMOUV et l'université pour intégrer un itinéraire cyclable au travers du domaine universitaire et assurer une continuité cyclable entre Valenciennes et Famars. Merci à Alain Legrand (jusqu'à mars 2022 puis Stéphane Dubrunfaut, nos deux responsables d'antenne du Valenciennois, et les bénévoles pour leur travail de terrain.

Dans le cadre de notre partenariat avec la commune de **Saint-Amand** pour accélérer la dynamique et les premiers aménagements 2022 comme les double-sens cyclables, l'ADAV a répondu aux sollicitations de la commune pour l'accompagner dans la mise en place de son schéma cyclable.

Il en est de même pour la commune de **Trith Saint-Léger** qui nous a sollicité pour les accompagner. Cela a abouti à la signature d'un partenariat en fin d'année 2022.

Merci à notre responsable d'antenne, Christophe Desmet, pour son travail de terrain et son investissement. Avec le nouveau partenariat conclu en février 2023 avec la Porte du Hainaut, nous aurons besoin de sa connaissance de terrain pour accompagner cette nouvelle collectivité dans le développement de leur schéma directeur cyclable.

Il nous appartient aujourd'hui d'**encourager** les élus des territoires à poursuivre la mise en place d'une politique cyclable ambitieuse pour le bien-être de tous. C'est à la fois un gain économique (un déplacement à pied ou à vélo rapporte plus qu'il ne coûte à la société, contrairement à un déplacement dans un véhicule motorisé), un gain sanitaire (le cycliste et le piéton sont en meilleure forme et en meilleure santé, donc fait faire des économies à la Sécurité Sociale et les entreprises gagnent en



productivité) et un gain écologique avec un moyen de transport respectueux de l'environnement et la diminution de CO2 dans l'atmosphère.

### **Intermodalité et services au vélo (location, stationnement)**

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris fermés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Depuis 2020, il n'y a pas eu beaucoup d'évolution malgré les relances répétées du collectif Vel'Hauts de France auprès de la Région. Cependant, avec nos nouvelles missions attribuées par Hauts-de-France Mobilités (diagnostic de stationnements vélos aux abords des gares), couplées au [décret n°2021-741](#) du 8 juin 2021 relatif au stationnement sécurisé des vélos en gare fixant à 90 000 places de stationnements vélo sécurisés (au niveau national) d'ici janvier 2024, les choses évolueront plus rapidement. Après une première vague d'équipements dans 44 gares engagée avant l'été 2022, 13 nouvelles gares seront concernées. Il restera alors 24 gares à équiper pour respecter la loi LOM. Au niveau des réseaux de transports en commun, des relations plus ou moins suivies perdurent avec les réseaux *Ilévia* (travail de sensibilisation des chauffeurs notamment), *Artis* (CUA) avec lequel nous proposons régulièrement des séances de remises en selle aux locataires des VAE, *Tadao* (Communautés d'agglomération Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin).

Les services de location de vélo de type libre-service n'évoluent que très peu et ont montré leurs limites. Peu pertinents en dehors de villes centres, nous préférons encourager les offres de location moyenne et longue durée et les aides à l'achat, notamment pour VAE et les vélos cargo que nous recensons sur notre site.

Concernant le stationnement des vélos, au-delà des arceaux qui restent une demande importante, notre travail de lobby permet aujourd'hui une prise en compte du besoin de sécuriser les vélos à domicile. Cela s'est traduit notamment dans les budgets participatifs proposés aux habitants de plusieurs villes. Ainsi, Lille développe l'implantation des box-à-vélos semi-collectifs, riche déjà d'une centaine de box qui en fait la ville la mieux dotée de France. Ces box sont particulièrement adaptés en milieu urbain dense puisqu'ils prennent précisément la place d'une voiture tout en permettant d'y stationner jusqu'à 5 vélos. Ce modèle a commencé à se développer dans d'autres villes comme sur Dunkerque début 2022. L'ADAV se fait également le relais du projet *Alvéole* + porté par la FUB, qui vise à financer 40% du coût d'installation d'abris à vélos fermés et 100 % du coût d'accompagnement et d'actions de sensibilisation pour les usagers du service de stationnement offert. Les lieux d'implantation des locaux vélos éligibles sont les pôles d'échanges multimodaux, les établissements scolaires (collèges et lycées) et universitaires, le logement social, les copropriétés et les établissements publics. De nombreuses collectivités de la région se sont ainsi emparées du programme *Alvéole* pour développer leur offre de stationnement à l'exemple des villes de Lille, Ronchin, Villeneuve d'Ascq, Armentières...

### **Centre ressource régional en écomobilité (Crem)**

Le CREM est coanimé, à l'échelle des Hauts-de-France, par l'ADAV et l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens. En accord avec ses partenaires, l'action du CREM est articulée autour de 3 axes principaux :

#### **Accompagner la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques publiques territoriales**

Le Crem a communiqué auprès des collectivités sur **plusieurs dispositifs financiers, notamment les appels à projets Vélo et territoires et TenMod** de l'ADEME. Pour les collectivités les plus volontaires, des rendez-vous ont été organisés pour présenter les axes d'intervention mobilisables et les modalités de réponse : Communauté de communes Osartis-Marquion, Communauté de communes Sud-Artois, Ville de Hem, Ville de Faches-Thumesnil, Ville de Loos, Ville de Bruay-sur-Escaut.

Un flyer spécifique recensant les principaux financements mobilisables par les collectivités pour développer l'écomobilité sur leur territoire a été réalisé à l'occasion de cette campagne de promotion des appels à projets. Autres financements mobilisables valorisés : Génération Vélo (FUB), Appel à projets sur la mobilité rurale (Conseil Département du Nord), Objectif-employeur Pro Vélo, Génération+Rev du Conseil Régional vers les lycées, ...

Le CREM a été sollicité pour co-animer en binôme avec Anne Le Lan, Vice-présidente Politiques de déplacement, nouvelles mobilités et liaisons douces à la CA du Boulonnais un **atelier sur la thématique du « système vélo »** dans une rencontre organisée par le CERDD à destination **d'élu-es et territoires en transition** du département du Pas-de-Calais.

Rue de l'Avenir s'est appuyé sur le Crem pour organiser une **journée d'études à Lille sur la thématique Rues scolaires/ rues aux enfants/ rues libres/ quartiers apaisés** ... Cette journée était suivie d'une autre à Gand mobilisant d'autres



partenaires. Le Crem a participé directement à l'organisation pratique, à la communication volontairement ciblée, à la relation avec les intervenants et a animé un parcours à pied dans le quartier Fives à la découverte d'aménagement et d'actions exemplaires (vélorue, rue aux enfants, rue scolaire, ...).

Sur sollicitation de la DREAL, le Crem a présenté les **préconisations pour favoriser l'intermodalité train+vélo** à partir d'un benchmark lors d'un webinar sur le stationnement sécurisé en gare. Le public était constitué d'AOM et avait pour cadre l'organisation régionale de l'application de la LOM pour être en accord avec les obligations du nombre de stationnement vélo en gare.

Le Crem a aussi été sollicité à une quarantaine de reprises pour apporter une **expertise** ou faire part de ses ressources et connaissances d'expériences remarquables sur des sujets divers tels que : recherche de prestataires pour faire tester des vélos à assistance électrique, retour d'expériences sur le développement du covoiturage par les collectivités, mise en place de vélobus, mise en place du Forfait mobilité durable, ...

Coordination, en accord avec Rue de l'Avenir et d'un comité régional, d'un nouvel Appel à initiatives régional **Rues aux enfants, Rues pour tous**, afin de repérer et accompagner les projets de rues aux enfants. 11 candidatures ont été reçues et traitées par le Comité de Validation. **2 regroupements régionaux** (juin et septembre) ont été organisés vers les lauréats pour apporter conseils, méthodologie et mise en réseau avec d'autres porteurs de projets. Des remises de label « rue aux enfants » ont été organisées à Leforest, Caudry, Esquelbecq, Petite-Synthe (2 fois), Montcornet

Le Crem mène une veille active et alimente en continu la **cartographie régionale d'initiatives en matière d'écomobilité** visible pour le public à cette adresse : <http://www.ecomobilite.org/Carto-des-initiatives-mobilite-en-region>

Par ailleurs, le Crem coordonne chaque année la publication en ligne d'un **programme régional de la Semaine de la mobilité**. 35 évènements ont été relayés en 2022.

Une **plaquette de communication commune des dispositifs Crem et Déclic Mobilités** a été réalisée à destination des territoires.

De manière transversale, il convient de noter une fréquentation importante du **site Internet** du Crem ([www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)) qui a reçu près de **32 000 visites** en 2022. La fréquentation du site est complémentaire d'une **liste de diffusion** [listecomobilite@droitauvelo.org](mailto:listecomobilite@droitauvelo.org) qui s'adresse à plus de 900 abonnés, majoritairement issus des collectivités, et la diffusion de 4 **panoramas de presse de la mobilité** réalisés en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (Mres).

### **Favoriser les dynamiques collectives au service de projets de mobilité douce**

Le Crem a mis en ligne un court questionnaire de recensement des **initiatives locales émergentes**, portées par des **groupes de citoyens**, dans le domaine des alternatives à la voiture individuelle. Ce questionnaire est désormais en accès permanent sur ce lien : <http://www.ecomobilite.org/Recensement-d-initiatives-citoyennes-pour-une-mobilite>

Le Crem et le Conseil Régional ont co-construit une journée d'échanges vers les membres de l'Union Régionale des CPIE le 30 novembre à Arras au CPIE Villes de l'Artois sur la thématique « **mobilité et lycées** ».

Au programme :

- Expression des attentes / expériences des CPIE / acteurs-relais via un speed-meeting
- Présentation par le Crem des enjeux liés à la mobilité (santé, empreinte carbone, autonomie, ...), des leviers financiers (Génération+ Rev, Moby, Alvéole, PDASR etc) et règlementaires (programmes pédagogiques des lycées)
- Présentation de plusieurs ressources (jeux, vidéos, outils pédagogiques), exemples d'animations et retours d'expériences pour donner des pistes d'animations à développer dans les lycées.
- Ateliers de co-construction de fiches-actions par petits groupes pour commencer à travailler sur des animations sur la mobilité au regard de 3 enjeux : santé, climat et citoyenneté.

Il est programmé un nouveau temps de travail avec les CPIE à ouvrir aux acteurs-relais du Crem (AU5V, ...) au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

### **Accompagner le développement de l'écomobilité scolaire**

Au travers de cet axe, l'objectif du Crem est d'encourager à ce qu'une majorité des déplacements domicile-école soit effectuée autrement qu'en voiture individuelle.



Le Crem a organisé la 7<sup>ème</sup> édition du **Challenge de l'écomobilité scolaire** qui s'est déroulée du 10 au 14 octobre 2022 à destination des écoles élémentaires et primaires de la région Hauts-de-France. **1300 classes figurent dans les classements finaux composés de plusieurs catégories :**

- La classe ayant le plus fort taux d'élèves écomobiles
- La plus belle progression du taux d'élèves écomobiles entre le lundi et le vendredi.

Les catégories sont doublées pour les niveaux primaires et maternelles.

Les classements complets apparaissent sur ce lien : <https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/les-resultats/>

Parallèlement, un livret d'activités légères à mettre en place aide les enseignants participants à traiter de la mobilité tout au long de la semaine avec leurs élèves. Un stock limité de livrets d'activités a été mis à disposition des premières classes inscrites. Certaines collectivités ont pris en charge ces impressions pour les écoles de leurs territoires et la plupart de celles-ci organisent des remises de prix. :

- la MEL,
- la CC Picardie Verte,
- l'ACSO,
- Amiens Métropole,
- la Ville de Lens,
- l'agglo du Douaisis,
- la Ville de Lille,
- la Ville de Hem,
- la Ville de Saint-Quentin,
- la CC2SO
- la CC du Pays d'Oise et Halatte
- L'ARC

Le challenge régional de l'écomobilité scolaire est mis en œuvre, notamment au moyen d'une prestation réalisée par l'agence de communication Les Enchanteurs qui assiste le Crem dans l'élaboration de la stratégie de communication et la réalisation des supports (livrets d'activité, site internet dédié, relations presse, ...).

**Organisation d'une fresque de la mobilité** à Lille animée par Oui Change. 20 participants

Le Crem a également été sollicité pour des **projets liés à l'écomobilité scolaire portés par des écoles primaires.**

- École Jean Jaurès (Hellemmes) Rencontre de la direction de l'école et de l'association de Parents d'élèves qui souhaitent engager l'école dans un Plan de Mobilité Scolaire dans la suite de la mise en place d'une rue scolaire, rue Anatole France à la rentrée 2021.
- Ecole Bara-Cabanis (Lille). Réunion à la demande de parents d'élèves et avec les services de la mairie pour obtenir des conseils sur la mise en place d'un pédibus
- Questionnaires-type et envoi des résultats bruts pour une enquête mobilité (Ecole les Obeaux – Bondues en partenariat avec Oui Change)

Publié par Mobiscrol (Vivacités Ile-de-France et le Club des Villes et Territoires Cyclables), le catalogue « **Quels aménagements pour soutenir l'écomobilité scolaire ?** » inventorie les aménagements possibles dans les établissements scolaires, à leurs abords et pour les rabattements. L'édition s'appuie sur des exemples concrets de réalisations et livre des recommandations, des points de vigilance et les mesures devant accompagner leur mise en œuvre. Des ressources pédagogiques et techniques ainsi que les financements mobilisables complètent cet outil destiné aux porteurs de projets. Le Crem a été associé à l'alimentation et la relecture du guide.

**Intervention lors de deux journées de regroupement des référents Education au Développement Durable** d'écoles du 1<sup>er</sup> degré du Département des Hauts-de-France à Wormhout et Douchy-les-Mines. Objectif : présenter les ressources existantes sur l'écomobilité scolaire : kit sur la route de l'école, challenge de l'écomobilité scolaire, etc



Le Crem a accompagné la mise en place et/ou l'évaluation de **nouvelles rues scolaires** à Lille (Rue Blanche, Rue Mermoz) et a apporté des conseils en amont de la première rue scolaire d'Armentières (rue Jean Macé) + participation à réunions sur la mise en place de rues paisibles à Arras.

1 décembre. Université de Lille. Colloque sur la qualité de l'Air aux abords d'écoles organisé par l'APPA. Le Crem est intervenu sur une table-ronde pour évoquer les rues scolaires avec un zoom sur l'expérience de la Ville de Bailleul.

### Accompagner la mise en place de Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires (PDES)

Un groupe de travail composé du Rectorat, de l'ADEME, du Département du Nord, de la DREAL, d'Atmo et de l'ADAV a été mobilisé pour s'accorder sur la stratégie de mise en place des PDES, bien entendu bouleversé par l'épidémie COVID-19.

Un chargé de mission a été embauché à l'été 2020 pour assurer la coordination de cette action.

Dans ce cadre, l'ADAV-CREM a pour mission :

- Former des référents PDES dans les collèges,
- Suivre l'avancée des démarches PDES (diagnostic, 13 COPIL avec le chargé de mission présent, plan d'actions, évaluations),
- Créer du lien avec les territoires ciblés et leurs acteurs (EPCI, communes, AOM, associations et autres acteurs relais, etc.) sur la thématique de l'écomobilité scolaire et du management de la mobilité,
- Créer du contenu pédagogique et méthodologique pour le référent (kit référent, vidéos, expositions, challenge, etc.)

### Formations :

L'une des principales missions du chargé de mission est de former des référents PDES au sein des collèges des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il a été décidé lors de réunion de comité PDES de diviser ce territoire en 3 phases. Cette division permet de réaliser des sessions de formations plus individualisées où le CREM et le rectorat prennent le temps de repérer les collèges pouvant servir d'exemple sur le territoire. Ainsi, lors de la deuxième formation il est demandé aux référents de partager leurs remarques et avancées au sujet de leurs réflexions concernant la mobilité au sein du collège.

*La stratégie de déploiement des formations à destination des référents PDES dans les collèges est la suivante :*

- 2020-2021 : Bassins d'éducation du Cambrasis, Sambre-Avesnois, Valenciennois, Béthune-Bruay
- 2021-2022 : Bassins d'éducation du Douaisis, Lens-Hénin-Carvin, Arrageois-Ternois, Dunkerquois – Flandre intérieure
- 2022-2023 : Bassins d'éducation de la Métropole Lilloise et Roubaix, Boulonnais, Montreuillois, Audomarois, Calaisis

Détail des phases :

Bassins d'éducation	Phase	Nombre de collèges
VALENCIENNOIS	Phase 1	31
SAMBRE AVESNOIS	Phase 1	25
CAMBRESIS	Phase 1	13
BETHUNE BRUAY	Phase 1	24
DUNKERQUE FLANDRE	Phase 2	32
DOUAISIS	Phase 2	21
ARTOIS TERNOIS	Phase 2	23
LENS HENIN LIEVIN	Phase 2	35
AUDOMAROIS CALAISIS	Phase 3	25
LILLE CENTRE	Phase 3	21
LILLE OUEST	Phase 3	14
LILLE EST	Phase 3	21
ROUBAIX TOURCOING	Phase 3	24
BOULOGNE MONTREUIL	Phase 3	18

## Production de ressources et suivi des PDES

Le CREM accompagne le déploiement des PDES via la production de ressources à destination des référents cette année, aux vues des conditions sanitaires des deux années précédentes, l'accent a été mis sur les outils numériques :

- La mise en place d'une enquête PDES numérisée :
  - Version élèves : <https://www.vote.droitaavelo.org/index.php/739294?lang=fr>  
<<https://www.vote.droitaavelo.org/index.php/739294?lang=fr>>
  - Version parents : <https://www.vote.droitaavelo.org/index.php/649246?lang=fr>
  - Version personnels : <https://www.vote.droitaavelo.org/index.php/462955?lang=fr>  
<<https://www.vote.droitaavelo.org/index.php/462955?lang=fr>>
- L'organisation de comités de pilotages et bientôt de balades urbaines
- La mise en place d'une newsletter pour les référents : <https://www.ecomobilite.org/La-newsletter-PDES>
- Des vidéos de communication sur la démarche PDES : <https://www.youtube.com/channel/UCqo2Yn9S3Zt-G4zvS5iSrvw>
- La création d'un kit d'outil pour les référents envoyé à tous les participants de la formation : [http://www.ecomobilite.org/FTP/boiteOutilsPDES/KitReferentPDES2020\\_V2.pdf](http://www.ecomobilite.org/FTP/boiteOutilsPDES/KitReferentPDES2020_V2.pdf)
- Un support de formation à partager et à revoir en replay
- Une exposition sur la thématique du vélo au collège : <https://www.ecomobilite.org/Exposition-velo-pour-les-collegiens>
- une exposition sur l'écomobilité conçues avec ATMO : <https://www.ecomobilite.org/Exposition-sur-l-ecomobilite-scolaire>
- La mise à jour du site internet du Crem
- La création d'un questionnaire bilan afin de faciliter l'évaluation des PDES et d'en faire le bilan annuel
- Un recueil de différentes actions à mettre en place : <http://www.ecomobilite.org/FTP/ACTIONPDES/Actions%20PDES.pdf>
- Des exemples de travaux réalisés par des référents PDES : <https://www.ecomobilite.org/References-de-documents-realises-par-des-referents-PDES>
- Un challenge de l'écomobilité scolaire pour les collégiens : <https://www.ecomobilite.org/Les-inscriptions-au-challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges>
  - En 2022, 43 collèges se sont inscrits :
- 36 collèges dans le département du Nord,
- 7 collèges dans le département du Pas-de-Calais.
- 13 des collèges participants sont déjà lancés dans une démarche PDES.
- Plus d'infos : <http://www.ecomobilite.org/FTP/public/challenge/resultats/COMMUNIQUE%20DE%20PRESSE.pdf>

Tous ces éléments sont disponibles sur le site du CREM : <http://www.ecomobilite.org/LE-PDES-ou-Plan-de-mobilite-scolaire-DOCUMENT-STRATEGIQUE> et ici : <https://www.ecomobilite.org/-Plan-de-deplacement-scolaire->

## Promotion du vélo et sensibilisation

Les contraintes sanitaires qui ont perduré pendant deux années ayant été levées en 2022, Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels comme la semaine européenne de la mobilité, Mai à vélo, les opérations éclairages et pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales. A noter le renfort de notre équipe salariée avec l'arrivée de Clémence en octobre 2022 pour l'animation autour des mobilités actives dans nos antennes.

### Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement Openstreetmap, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projets, bénéficie depuis 8 ans du soutien de Hauts-de-France Mobilités (HDFM) pour alimenter son calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité



Passpass.fr développée pour les Hauts-de-France. L'ADAV travaille depuis 2019 à l'échelle des Hauts-de-France pour cette mission. Ce calculateur permet de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo

Le soutien de HDFM permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative Champs Libres et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

L'association a mis en place deux cartes désormais à l'échelle des Hauts-de-France. Elles sont accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, des itinéraires cyclables et services dédiés aux cyclistes : [carto.droitauvelo.org](http://carto.droitauvelo.org), l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : [cyclabilite.droitauvelo.org](http://cyclabilite.droitauvelo.org).

La mise à jour des données Openstreetmap a également été importante, avec l'intégration d'aménagements cyclables, de stationnements vélo et de véloroutes et voies vertes. Ces informations proviennent de données partagées par les collectivités, mais aussi des repérages organisés avec les adhérents pour les nouvelles portions de vélo-routes et voies vertes.

La mission de cartographie se concentre désormais sur l'enrichissement de la base de données Openstreetmap qui est utilisée par Hauts-de-France Mobilité pour calculer des itinéraires dans la centrale de mobilité Passpass.fr

Un travail concernant le recensement du stationnement vélo sécurisé à l'usage de l'intermodalité est également en cours pour mieux connaître l'offre existante dans la région. Ce diagnostic permettra à terme d'apporter des préconisations pour améliorer le parcours client.

### **Vélo-éducation**

La **vélo-école pour adultes débutants** de Lille a repris son rythme de croisière en 2022, les mardis et les jeudis de 19h00 à 20h30. Un nouveau créneau a également été ouvert le lundi matin de 9h30 à 11h. En 2022, les cours se sont déroulés sur l'aire piétonne entre la rue Louis Blanc et la rue de Bouvines par groupe de 7 personnes, mais aussi dans la cour de l'école Cornette à Lille. Les sorties urbaines du week-end complètent la formation. Le fonctionnement est assuré par une salariée et des bénévoles formés à cet apprentissage spécifique. **61 personnes** ont bénéficié des cours sur la période 2022.

Merci aux bénévoles de la vélo-école adultes : Michel DEMASURE, André SIMOES, Thomas GAMBIER, Marie-Claire MOUROUVIN, Lucie DAUBELCOUR, Marie-Sophie SPRIET, Lucie SPILEERS, Célia GUERINAUD, Claudine VAN NIEUWENHOVE, Saïd GUEBLI, Jean-Michel LENGLET et Antoine BREGEAUD. Cela représente un total de **293h** d'heures de bénévolat !

En 2022, afin de compléter cet apprentissage du vélo, deux sessions "**code de la rue**" en salle ont été proposées aux élèves de la vélo-école adultes de Lille. **19 personnes** y ont assisté. Il s'agissait de transmettre les bons comportements à adopter à vélo lorsqu'on se déplace dans la circulation.

Des **remises en selle** ont été réalisées sur Lille, en partenariat avec le service "Pass Seniors" de la ville. Ainsi une dizaine de seniors ont été concernés par ces remises en selle, où ils ont pu tester des vélos de la ville de Lille. Sur Villeneuve d'Ascq, la maison des aînés a également proposé plusieurs sessions de remises en selle lors de la semaine bleue en octobre. Une seule participante est venue mais cela lui a permis de reprendre confiance sur un vélo.

Comme chaque année, plusieurs sessions de remises en selle ont eu lieu avec le Département du Pas-de-Calais. Nous avons également été sollicités par l'ULCO sur St Omer et Dunkerque pour animer des remises en selle à destination de leurs étudiants et agents.

Nous avons également encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements et des itinéraires cyclables à Ronchin et Villeneuve-d'Ascq. Ces balades sont plébiscitées par la population.



## **Vélo-école scolaire**

À **Villeneuve-d'Ascq**, les interventions ont repris avec des cycles d'apprentissage de 4 séances : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, complétées par une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et pour finir une sortie dans la circulation (sorties réalisées dans 3 écoles sur les 4 concernées). Les écoles concernées en 2022 étaient les suivantes : La Fontaine, Calmette, René Clair, Chopin. Au total 5 classes ont été sensibilisées à Villeneuve d'Ascq dans ces écoles.

Merci aux bénévoles de la vélo-école scolaire : François LOISEAU, Christophe MAGNIER, Khaled GORGI, Sylvie CASIER, Jean-Michel LENGLET, Claudine VAN NIEUWENHOVE et Jean-Philippe CASSAR. Cela représente un total d'heures bénévoles de **104h30 !**

A **Ronchin**, nous sommes intervenus auprès de 2 classes de CM2 de l'école Jean Moulin. Sur chaque classe, l'ADAV a animé une séance de sensibilisation en classe et une séance de maniabilité dans la cour, afin de lancer une démarche "Savoir Rouler à Vélo" au sein de l'établissement. Pour un total de 6h avec l'aide de nos bénévoles Christophe MAGNIER et Jean-Michel LENGLET.

A **Wattignies**, nous avons mené des animations de sensibilisation auprès d'écoliers de 4 classes des écoles Pasteur et George Sand autour du thème "Je roule à vélo en toute sécurité". A Bailleul, des animations en classe ont également été menées auprès de 2 classes de CM2 à l'école Outtersteene et à l'école les petits cailloux du Steent'je.

Sur **Lille**, l'école Anatole France nous a sollicité pour une séance de maniabilité vélo auprès de deux classes de CM1. Nos fiches "je roule à vélo en toute sécurité" ont également été distribuées aux enfants. Animation réalisée avec l'aide de Jean-Michel LENGLET.

A **Englefontaine**, dans le cadre d'un projet de développement d'un vélobus pour se rendre au collège de Poix-du-Nord, un cycle d'apprentissage du vélo a été mené avec la classe de CM2 de l'école : une séance de sensibilisation, plusieurs séances de maniabilité vélo dans la cour, ainsi qu'une sortie vélo jusqu'au collège. Le but étant d'initier la classe au "Savoir Rouler à Vélo". Cycle mené avec l'aide de Didier MAUFROID.

Au total en 2022, plus de **400 enfants** ont été sensibilisés et formés lors de ces ateliers d'apprentissage.

## **Comptages**

Les données obtenues nous permettent de proposer en temps normal un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo tous les six mois depuis 2016. Durant l'année 2022, ce baromètre n'a pas pu être publié pour des raisons techniques. Ces bilans semestriels édités avec la collaboration du CEREMA nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo. Nous pouvons signaler que ce baromètre est très suivi par les politiques pour légitimer leur politique. Essentiellement réalisés sur la métropole lilloise et sur Lille et sa première couronne, nous souhaitons aujourd'hui étendre nos comptages sur l'ensemble des territoires où nous sommes présents. Nous avons également mis en place deux points de comptage sur Arras, l'un au niveau du Pont Leclerc (depuis novembre 2020) et l'autre au niveau de l'intersection des boulevards Gambetta et Carnot (depuis juin 2021). Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Julien ANCELIN, Pascal COQUERELLE, Lucie DAUBELCOUR, Hervé DE CAGNY, Michel DELHAYE, Michel DEMASURE, Eric DOMEZON, Célia GUERINEAUD, Cécile GUILLAUME, Christophe HERLIN, Nathalie LELOUAR, Claire LEPOUTRE, Yves LÉPINAY, Christophe MAGNIER, Pierre-Edouard MARTIN, André NOGUES, Cyprien RICHER, Simon ROHART, Anaïs SABIN, Jacky THERRIN, Claudine VAN NIEUWENHOVE, Arnaud WINOCQ.

Parallèlement, la MEL et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à l'ADAV. Une [carte](#) répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.



## Telraam

Suite à l'appel à projets 2021 de la Délégation Transition écologique et développement soutenable de la Ville de Lille, l'ADAV entretient un réseau de 20 capteurs sur Lille, Hellemmes et Lomme.

L'ensemble des données est consultable sur le site [telraam.net](http://telraam.net). Ces comptages permettent de connaître plus finement l'usage des rues et la part que peut représenter chacun de ces modes.

Voici trois exemples de résultats concrets que ce type de capteur peut donner :

- Rue Léon Gambetta à Lille, le capteur permet de mettre en évidence que le volume de **cyclistes** représente **30% du trafic** sur la chaussée. Cette information a pu être vérifiée en effectuant un comptage manuel des voitures et des cyclistes simultanément.
- La rue Cabanis à Lille Fives est en sens unique tête bêche avec un statut de Vélorue que l'ADAV souhaiterait voir conforter. Le volume de trafic des cyclistes représente entre **40% et 50%** du trafic sur la chaussée, tout au long de l'année.
- La rue de Cambrai a été aménagée en piste et bande cyclable fin août 2022. En mai – juin 2022, le volume de cycliste représentait 12 % du trafic de la rue. Suite à l'aménagement cyclable, les mesures effectuées en septembre et en octobre indiquent que la part des cyclistes est désormais de **20 %** du trafic de la rue.

Ces chiffres sont bien loin des 2 % officiels que donne l'enquête ménage de 2016 !

## Broc(antes) à vélos

En 2022, une broc' à vélo a pu être organisée à Lille, en partenariat avec Le Garage au mois de juin. Cet événement a aussi été l'occasion de proposer du marquage Bicycode de vélos, avec de nombreux vélos marqués.

Sur Armentières, la ville a renouvelé sa fête du vélo au mois de juillet. L'ADAV était présente pour tenir un stand de sensibilisation, aider à organiser une broc'à vélos et proposer du marquage de vélos.

## Fêtes du vélo

Sur la Communauté urbaine d'Arras, l'antenne arrageoise a organisé une fête du vélo couplée d'une Broc'à Vélo en partenariat avec la ville de Saint-Laurent-Blangy. De nombreuses animations ont eu lieu pour le grand public et une randonnée vélo vintage a été organisée afin de découvrir les liaisons entre les communes de l'Est de la CUA via les petites routes. A l'occasion de cette fête du vélo, une conférence de presse s'est tenue afin de lancer officiellement la sortie du livret [La Rue pour Tous](#) et de sa déclinaison [fiche grand public](#) en présence du Maire de Saint-Laurent-Blangy et du Président de la CUA. Une mini-broc a également eu lieu au sein du forum des mobilités organisé par la Communauté urbaine d'Arras en septembre. Une vingtaine de vélos ont été vendues lors de ces deux événements et le marquage Bicycode a également été proposé.

Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Sur certains territoires, nous nous sommes joints à l'évènement **Mai à Vélo**, fête nationale du vélo organisé par le collectif présidé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables comme sur la Communauté de communes des Hauts-de-Flandre, Saint-Omer, la CUA et la ville d'Armentières par exemple.

## Stands

En cette nouvelle année, les événements ont été nombreux. Ainsi l'ADAV a pu renforcer sa présence auprès du grand public. Voici quelques exemples d'actions de sensibilisation qui ont été réalisées en 2022 pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo :

- En mars, stands d'informations à Lesquin, à la MEL (auprès d'enfants venus pour la dictée du Paris-Roubaix), à Hem, à Ronchin lors d'un village sécurité routière à destination des enfants de la ville, et aussi à Valenciennes pour une animation pédagogique au Collège de Petite-Forêt;
- En avril, stand d'information et de marquage à Lambersart, Houplin-Ancoisne, Lille et Linselles ;
- En mai, stand de marquage à Villeneuve d'Ascq, stand de sensibilisation à Lille St Sauveur et à Valenciennes, atelier de découverte à Hellemmes ; stand de marquage et de sensibilisation à Arras dans le cadre d'un événement "Mai à Vélo" organisé par la CUA, stands de sensibilisation lors des événements « Mai à vélo » organisés par le CD62 comme à la Maison des Deux Caps à Audinghen, à Olhain et à Mazingarbe, stand d'informations à Maubeuge, lors de l'inauguration de la Voie Verte de l'Avesnois récemment refaite par le CD59, stand d'informations lors du Village des Mobilités Durables à l'IMTD de Valenciennes, stand d'informations et de sensibilisation lors de la Fête de la Plaisance organisée par Val Métropole;



- Au mois de juin, des sessions de marquage de vélos ont été réalisées à Quesnoy-sur-Deûle, des actions de sensibilisation et d'échanges ont été menées avec les conducteurs de bus Ilévia sur la MEL.
- En juillet, stand d'information à Mons pour le passage du Tour de France, présence de l'ADAV à la fête du vélo de Calonne-Ricouart.
- En septembre, stands de marquage à Bondues, à l'Université de Lille et place Rihour à Lille, stand d'information à Lezennes au forum des associations, participation à des événements à Arras, Faches-Thumesnil, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Hazebrouck, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq...
- En octobre, participation à la journée sans voiture à Loos, au forum des mobilités à Wingles, animation d'un stand au lycée Gustave Eiffel d'Armentières, au Rallye des transitions organisé par la ville de Valenciennes
- En octobre et novembre : animations de stands pour les **opérations éclairages** sur de nombreux points de passage dans les deux départements du 59 et du 62. Dans le Nord : Armentières, Bailleul, Beaucamps-Ligny, Bruay-sur-Escout, Douai (animé par Droit d'Vélo), Dunkerque, Faches-Thumesnil, Hallennes-lez-Haubourdin, Haubourdin, Leffrinckoucke, Lambersart, Lezennes, Lille, Lomme, Loos, Maubeuge, Orchies, Ronchin, Saint-Amand-les-Eaux, Santes, Templeuve, Tourcoing, Valenciennes et Villeneuve d'Ascq, Wattignies et Wavrin. Dans le Pas-de-Calais : Achicourt, Annezin, Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer (animé par l'association Rivages Propres), Calais (animé par Opale Vélo Service), Lens, Saint-Laurent-Blangy et Saint-Omer, stand d'information ADAV / Crem lors du village des producteurs locaux PLUSS organisé par l'APES et la CUA;
- En décembre, stand de sensibilisation lors de l'évènement "Noël à Fives" organisé par la mairie de quartier Lille Fives, stand au village des associations de Valenciennes.

Pour une **meilleure identification** de nos bénévoles qui s'investissent sur les stands et autres opérations de sensibilisation, nous avons réalisé en 2022 de nouveaux T-shirt aux couleurs de l'ADAV.

### **Lille Hardelot**

L'édition 2022 a pu avoir lieu après 2 années de disette. A l'initiative de Luc RELIGIEUX, nous avons constitué une équipe Droit au Vélo pour cet événement régional incontournable du monde du vélo. L'objectif de la présence de l'ADAV sur cette randonnée est de communiquer et sensibiliser les participants (plus de 8 000) aux idées que nous défendons et aux actions que nous menons. **82 adhérents** se sont inscrits sur le parcours pour faire passer notre message « Droit au Vélo tous les jours » en 2022. En 2023, l'organisation a fixé la date et LH2023 aura lieu le **dimanche 11 juin 2023**. Après avoir communiqué les informations via courriel pour la création de l'équipe ADAV, nous espérons une nouvelle fois une équipe bien étoffée. A noter que pour l'édition 2023, l'organisation a limité le nombre d'inscriptions à 5 000 participants. Inscriptions possibles pour rejoindre l'équipe de Droit au vélo tous les jours avant le **22 mars 2023**. Plus d'informations et inscriptions sur <https://droitauvelo.org/Lille-Hardelot-2023>

### **Opérations éclairage**

En 2022, de nombreuses opérations éclairages ont été organisées sur l'ensemble du territoire, afin de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité. Grâce au dynamisme de nos antennes, nous avons pu mener ces opérations sur la MEL (Armentières, Beaucamps-Ligny, Faches-Thumesnil, Hallennes-Lez-Haubourdin, Haubourdin, Hellemmes, Lambersart, Lezennes, Lille, Lomme, Loos, Ronchin, Santes, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Wattignies), sur la CUA (Arras, Achicourt, Saint-Laurent-Blangy), Boulogne sur Mer (en partenariat avec Cyleco), Saint-Omer, Béthune (Béthune, Annezin), CUD (Dunkerque centre, Leffrinckoucke et Petite-Synthe), Bailleul, Saint-Amand-les-Eaux (Saint-Amand et Bruay-sur-Escout), Lens, Maubeuge, Valenciennes, Templeuve-Orchies. A noter que sur Arras et Béthune, nous étions accompagnés par des intervenants départementaux de la Sécurité Routière mobilisés par la Préfecture du Pas-de-Calais. Un grand merci pour leur soutien.

Nous avons également cherché à communiquer un maximum sur le sujet. Ainsi, nous avons diffusé des documents de communication à la presse, sur notre page [internet](#) et sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Les correspondants locaux se sont aussi fait le relais de cette campagne sur leurs territoires. Des collectivités partenaires ont relayé sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter la communication sur l'opération éclairage, ce qui a permis d'atteindre et de sensibiliser un maximum de personnes à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité. L'opération bénéficie toujours d'un bon retour médiatique. Pour la réussite de ces opérations, nous avons acheté et diffusé plus de **2000 kits** de lampes amovibles dont la moitié a été financée par le PDASR 62.

## **Marquage Bicycode**

**819 marquages** ont été réalisés en 2022, soit une baisse de 25% par rapport à 2021. Il y a eu **596 marquages par micro-percussion** (72%) et **223 marquages par étiquette** (28%), dont **651** sur la **MEL** (79%). Cette baisse s'explique par le fait qu'en 2021, le marquage était devenu obligatoire pour tous les vélos (neufs et d'occasion) vendus dans le commerce. Les particuliers, ayant connaissance de cette information, avaient eux-aussi souhaité marquer leur monture. En 2022, la demande a été moindre, mais conséquente tout de même. La permanence du mercredi de 15h à 18h permet de répondre aux demandes régulières. Les collectivités ont été nombreuses à nous solliciter pour tenir un stand marquage (la MEL, le CD62, le CD59, Lille, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-Omer, Bondues, Armentières, Saint-Laurent-Blangy, Lambersart, Lomme, Loos, Béthune, Arras, Linselles, Boulogne, Roubaix, Loos-en-Gohelle, Maubeuge, Dunkerque, Hem, Villeneuve d'Ascq, Hazebrouck, Calonne-Ricouart, Bergues, Bailleul, Lesquin, Santes, Faches-Thumesnil, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Valenciennes, etc). Nous avons aussi marqué beaucoup de vélos lors des opérations éclairage en fin d'année.

## **Balades**

De nombreuses balades sont proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles d'Arras, de Maubeuge, de Béthune, de Boulogne-sur-Mer et de Lens qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Les balades sont proposées sur une journée le week-end avec généralement un lieu de départ accessible en train. Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région. A noter que l'antenne d'Arras propose une balade mensuelle chaque dimanche de fin de mois depuis fin janvier 2022. En 2022, des communes partenaires continuent de nous solliciter pour proposer des balades à vélo à leurs habitants, telles que Ronchin ou Villeneuve d'Ascq.

Journée du patrimoine avec une balade commentée et encadrée par l'ADAV de Tourcoing.

Un évènement majeur pour la mise en avant de la Voie Verte de l'Avesnois (EV3) s'est tenu lors du week-end de l'Ascension du 26 au 29 mai, en collaboration avec le Département du Nord et les collectivités à proximité de cette dernière.

La commission vélotourisme a organisé cinq repérages de nouvelles sections de vélo-routes et voies vertes, afin de mettre à jour la cartographie et le descriptif des itinéraires sur le site de l'AF3V :

- Itinéraire de l'EV4 entre Dunkerque et Calais.
- Itinéraire de l'EV4 entre Calais et Boulogne-sur-Mer.
- Itinéraire de l'EV4 entre Boulogne-sur-Mer et Etaples.
- Itinéraire de l'EV4 entre Noyelles-sur-Mer et Etaples.
- Itinéraire de l'EV5 entre Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys.

La commission vélotourisme a également organisé une randonnée vélo de deux jours (21 et 22 mai 2022) entre Watten et Hardelot avec une étape à Boulogne-sur-Mer afin de proposer une alternative à la randonnée Lille-Hardelot, à laquelle 10 personnes ont participé.

## **Ateliers de réparations**

Droit au vélo soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, qu'elle porte directement comme à Arras, Dunkerque, Maubeuge, [Saint-Laurent-Blangy](#) ou Saint-Omer, ou en partenariat avec d'autres structures comme *les Jantes du Nord* à Lille, *Busabiclou* et *Recycle-moi* à Roubaix, *La Maison du Vélo* à Valenciennes, le *Centre d'Animations du Nouveau Monde* (CANM) à Hazebrouck ou encore l'atelier *Repar'tin vélo* à Béthune. Le fonctionnement des ateliers a pu enfin reprendre de manière normale, et ils ont pu de nouveau accueillir un public à la recherche d'un vélo ou ayant besoin de réparer leur monture. L'ADAV participe aussi à la création de l'association *Recycle'moi* en siégeant dans son conseil d'administration. La vocation de cette structure créée à l'initiative d'André Decoster, le fondateur du Busabiclou, est de réemployer le maximum de vélos mis au rebut et de créer des emplois pour des personnes en difficulté. Les vélos remis en service pourront être vendus aux entreprises ou collectivités pour se doter de flottes de vélos et les ateliers d'aides à la réparation pourront s'approvisionner en pièces détachées auprès de *Recycle'moi*. Le but est donc "d'industrialiser" la collecte et le réemploi des vélos.

## **Atelier d'Arras**

Après de longues démarches en 2018, notre atelier vélo est hébergé au centre social Léon Blum, 39 avenue de l'Hippodrome à Arras dans des locaux, mis à disposition par la ville depuis mars 2019. L'atelier est aujourd'hui ouvert au public tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h ou bien sur rendez-vous en écrivant à l'adresse [atelier-arras@droitauvelo.org](mailto:atelier-arras@droitauvelo.org). Moyennant une adhésion, toute personne peut venir apprendre à entretenir et réparer son vélo. L'atelier a aussi pour activité la réparation de



vélos, que nous récupérons auprès du syndicat de gestion des déchets ou qui nous sont donnés par des particuliers, pour les revendre à petit prix lors des brocs à vélo ou répondre à quelques demandes ponctuelles (ex. étudiants, réfugiés, etc.). Une équipe de bénévoles très motivés animée notamment par Francis BONNAVE, Arnel GHESQUIERE et Yves François permet son fonctionnement. L'atelier sort de ses murs pour prodiguer et essayer leur savoir-faire comme au lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines et à la Maison d'arrêt d'Arras. Merci à eux.

### **Atelier de Dunkerque**

En partenariat avec la Maison de l'Environnement (MDE), l'animation d'un atelier d'aide à la réparation était proposée le dernier samedi matin de chaque mois en complément du marquage vélo gratuit (pris en charge par la CUD) effectué par la MDE. Depuis l'été 2022 et la délocalisation de la MDE, l'atelier a dû suspendre temporairement ses activités, en attendant de trouver un nouveau lieu. Sur les mois d'activité, l'atelier a rencontré un afflux constant de cyclistes confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire. Il permet en outre de donner quelques conseils d'entretien, de l'information sur les aménagements cyclables existant sur le territoire et d'expliquer nos actions à l'échelle locale et régionale.

Merci à Olivier COHEN, David MAZCKA et Elise loos pour leurs participations active aux ateliers, ainsi qu'aux salariés de la MDE.

### **Atelier de Maubeuge**

L'atelier fonctionne chaque 2e et 4e samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique mais une salle mise à disposition par la mairie, partagée avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles proposent de diagnostiquer et donnent des conseils, et nous disposons d'un peu de matériel. Merci notamment à Didier Maufroid et les bénévoles donnant de leur temps.

### **Atelier de Saint-Laurent-Blangy**

Suite à nos échanges très réguliers avec la municipalité nous avons conjointement travaillé en 2019 à la création d'un atelier. La Ville de Saint-Laurent-Blangy, que nous remercions ici, nous a mis à disposition un local au pied de la mairie qu'elle a équipé et doté de l'outillage nécessaire à l'entretien des vélos. *Soignons Les Biclous*, l'atelier vélo participatif et solidaire de l'ADAV à Saint-Laurent-Blangy, a ouvert ses portes le mardi 3 mars 2020. Il a été officiellement inauguré le 6 juillet 2021. Son fonctionnement se fait avec des bénévoles motivés et encadrés par Pierre TITTELEIN. L'adhésion à l'ADAV est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ses services. Ouvert au public tous les mardis et jeudis soir de 18H à 19H30. Une réflexion est en cours sur l'ouverture d'un 3<sup>e</sup> créneau le samedi matin.

Contact : [atelier-slb@droitauvelo.org](mailto:atelier-slb@droitauvelo.org) Merci pour leur implication. Ils font rayonner le vélo sur le territoire.

### **Atelier de Saint-Omer**

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres. L'atelier, suite aux confinements successifs, a repris une activité.

### **À Lille et sur la Métropole**

Nous travaillons en relation avec l'association *Les Jantes du Nord*, émanation de l'atelier auparavant géré par l'ADAV. Une convention de partenariat nous permet de mutualiser le local situé rue Eugène Jacquet pour notre activité de vélo-école. Après avoir concédé notre matériel (outillage et mobilier), nous poursuivons notre soutien à l'association en partageant les frais d'électricité et d'eau du local. Parallèlement nous faisons également la promotion du *Busabiclou* qui intervient plutôt sur le versant nord-est de l'agglomération. Nous entretenons également des liens étroits avec *Les Mains dans le guidon* notamment pour l'organisation de séances de marquage.

### **À Béthune**

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur est destiné aux usagers du campus de Béthune qui peuvent y entretenir ou réparer leur vélo. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont pu être vendus l'an dernier. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

A noter également notre participation tous les derniers mercredis du mois, de 14h30 à 17h30, à un atelier vélo avec [l'Atelier Répar'tin vélo](#) à Béthune (ex Atelier Garage solidaire)



## Communication

### Les supports de communication

Dans le cadre de nos partenariats, Droit au vélo développe régulièrement des supports de communication (flyers, fiches-conseils, expositions) pour toucher différents publics. Les supports sont mis à disposition des partenaires institutionnels de l'ADAV pour leurs propres actions de promotion. Ils sont systématiquement utilisés par l'ADAV pour les actions de promotion et mettent en valeur les multiples partenariats par la présence des logos des partenaires financeurs.

Ces publications sont consultables sur notre site : <https://droitauvelo.org/-Mediatheque-et-conseils->

Au second semestre 2022, nous avons édité une nouvelle exposition sur l'écomobilité “ [Devenir écomobile](#) “. Nous avons également réédité l'exposition « [Simplifiez-vous la ville](#) », exposition la plus utilisée avec les logos actualisés de partenaires, les demandes de prêt d'expositions s'étant accrues.

Outre la mise à jour des supports existants, l'ADAV a réalisé avec le concours du Cerema et de l'association Rue de l'Avenir un guide intitulé [La Rue pour Tous – guide pour un espace public apaisé](#), imprimé à 5 000 exemplaires. Le livret de 60 pages a été réalisé en hommage à Elise Tittlein, militante active de Droit au Vélo, suite à son accident mortel à Saint-Laurent-Blangy alors qu'elle traversait la rue, à côté de chez elle sur un passage piéton. Cet ouvrage a été co-construit avec le [Cerema](#) et l'association [Rue de l'Avenir](#) dans le but de faire connaître la réglementation actuelle relative aux modes actifs, ses évolutions, et d'expliquer l'intérêt des différents types d'aménagements et mesures en faveur de ceux-ci : fonctionnement des zones de circulation apaisées, intérêt des plans de circulation et des mesures de réductions des vitesses, comportements à adopter et règles à respecter pour chaque usager. Une conférence de presse a été organisée à Saint-Laurent-Blangy le 18 juin 2022 pour son lancement officiel. Il a été diffusé massivement auprès des élus et techniciens des collectivités partenaires, et distribué aux élus que nous rencontrons lors de réunions.

L'ADAV a décliné le livret en fiche et réalisé une nouvelle fiche spécifique imprimée à 10 000 exemplaires, la fiche n°11 « [La Rue pour tous, vers un espace public apaisé](#) ».

Nous avons également édité notre première fiche en faveur de la marche à 10 000 exemplaires, la fiche n°10 “ [Marcher au quotidien - être piéton](#)”

Enfin, nous avons mis à jour et imprimé sous forme de bâches les jeux enfants et adultes sur les bons et mauvais comportements pour les animations grand public : <https://droitauvelo.org/Jeux-enfants-et-adultes-baches-A2>

Les autres [expositions](#) et [fiches-conseils](#) sont disponibles et téléchargeables gratuitement sur notre site internet dans la rubrique « [Médiathèque et conseils](#) ».

### L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à **2200 exemplaires**, est toujours aussi attendue ! Cette année, l'ADAV a publié le **centième numéro** ! Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro, nous proposons un dossier thématique et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Noémie CIOFOLO qui se charge de la maquette bénévolement, Yannick PAILLARD, Sébastien TORRO-TOKODI, Vincent PHILIPPS et Olivier DUTEL pour la relecture. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le [site Internet](#). Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique L'ADAV y était, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

### Site Internet droitauvelo.org

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise près de **2 millions 300 mille visites** depuis sa création en 2003 (le nombre de visites fluctue entre 13 000 et 22 000 par mois). En 2022, il y a eu plus de 220 000 visites, soit une moyenne de **19 000 visites par mois**, ce qui représente une **augmentation des visites de 10%** par rapport à 2021. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !). La rubrique “Argumentaires Thématiques”, qui a



vu le jour en 2020 avec la création de **20 fiches argumentaires** par l'équipe salariée, balaye l'ensemble des avantages des mobilités actives et comment faire face aux idées reçues les concernant (<https://droitauvelo.org/-Fiches-Argumentaires-188->). C'est une ressource précieuse et régulièrement consultée.

### Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 approche aujourd'hui **des 6 000** abonnés soit une augmentation de plus de **6,5 %** par rapport à 2021. Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte de la marche et du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

La page *Facebook* du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* a été créée en 2014. Elle est suivie par presque **4 200** abonnés, soit une **augmentation de 5%** par rapport à 2021. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras (943 abonnés), de Béthune (247 abonnés), de Boulogne-sur-Mer (357abonnés), de Dunkerque (1 003 abonnés), de Lens (212 abonnés), de Maubeuge (600 abonnés), de Saint-Omer (826 abonnés) et de Valenciennes (76 abonnés) sont alimentées régulièrement par leurs responsables et sont en constante augmentation en termes d'abonnés.

### Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités et ... l'actualité parfois brûlante. Nous avons ainsi été sollicités pour de nombreux plateau en direct sur France 3, BFM et WEO et sur de nombreux reportages Tv de ces mêmes chaînes. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques.

### Services aux adhérents

Une permanence, où il est possible de faire marquer les vélos, est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège. La permanence s'est tenue normalement toute l'année 2022.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*<sup>®</sup>, **3 € au lieu de 10 €**, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets réfléchissants et de protège-sacs. A noter que depuis **le 1er mars 2023**, le tarif de marquage passera à 15€ (tarif public) et 4€ (tarif préférentiel adhérent).

Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association et accessibles gratuitement.

Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France). Pour plus d'informations : <https://droitauvelo.org/Partenariat-avec-la-Federation-Unie-des-Auberges-de-Jeunesse>

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer / ré-adhérer en ligne à partir de notre site Internet : <https://droitauvelo.org/Adherer-a-Droit-au-velo>

### Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la Mres, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Droit au vélo est représenté au CA de la Mres par Denis LEFEBVRE. Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison du Vélo à Valenciennes, à la Maison des Associations de Tourcoing, à la Maison des Associations de Lille, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras au Centre Social Léon Blum, à Droit'd'Vélo à Douai.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe plus de 500 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de



mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre de la LOM (loi d'orientation des mobilités). Elle porte de nombreux programmes CEE comme Alvéole + qui permet le financement de stationnements sécurisés, le Savoir Rouler à Vélo, l'Objectif Employeur Pro-vélo et Génération Vélo pour les écoles ainsi que les campagnes Parlons Vélo lors des différentes élections ou encore le baromètre des villes cyclables... autant d'actions que nous nous efforçons de suivre et de relayer. Droit au vélo est l'association d'utilisateurs la plus importante de la FUB.

Droit au vélo est aussi membre historique de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) dont elle est la délégation régionale pour le versant nord. Le versant sud est géré par l'AU5V.

Enfin, nous adhérons à l'association nationale *Rue de l'avenir* dont nous sommes depuis 2017 la représentation locale. Nous partageons ensemble de nombreuses actions notamment dans le cadre du Crem et avons collaboré pour la rédaction de notre guide « La rue pour tous ». Nous avons également coorganisé ensemble deux journées d'étude sur Lille et Gand les 12 et 13 mai 2022 à destination des collectivités locales et acteurs associatifs qui œuvrent sur l'écomobilité.

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord, membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi, nous avons participé aux journées d'études de Vélo & Territoires à Bourges en septembre 2022 et avons été associé à l'élaboration de son guide national sur la signalisation et le jalonnement des itinéraires cyclables.

## Perspectives pour 2023

**2023** s'annonce une belle année pour le développement du vélo avec l'annonce faite par le Gouvernement de doter les politiques cyclables d'un fond de 250 millions d'euros par an sur les 5 prochaines années, cela permet d'envisager les choses de manière positive même si ces financements restent largement insuffisants au regard des enjeux.

Différents financements sont donc mobilisables par les collectivités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets, ce qui permettra de résorber certaines discontinuités, et, espérons-le, d'accélérer la mise en œuvre des politiques cyclables des différents territoires.

A noter que de plus en plus d'intercommunalités se munissent d'un schéma directeur cyclable, souvent accompagné d'un schéma de déplacement simplifié pour développer et encourager l'écomobilité sur leur territoire.

De nombreuses réalisations issues des schémas directeurs des collectivités que nous accompagnons verront ainsi le jour en 2023 notamment sur la MEL avec la création de pistes à Lille sur le Pont de Tournai, la Porte d'Arras, les rues du Molinel, Pierre Mauroy et bd Carnot, la rue de Lannoy à Villeneuve d'Ascq. L'étude de la rue Bouderiez à Villeneuve d'Ascq devrait aussi aboutir ce qui permettra d'offrir une liaison cyclable continue et desservant le campus universitaire entre Hem, Villeneuve d'Ascq, Lezennes, Hellemmes et Lille. D'autres projets comme la sécurisation des aménagements entre Quatre Cantons et Sainghin en Mélantois ou encore le traitement du giratoire Nord de Seclin, la liaison cyclable entre Herlies (Piscine des Weppes et Don (pôle intermodal), la piste entre Beaucamps et Wavrin devraient voir le jour comme bien d'autres. Sur la MEL, les projets que nous accompagnons sont nombreux. Cette dynamique devra être étendue aux territoires voisins et nous avons bon espoir que les différents schémas cyclables que nous accompagnons aboutissent aussi rapidement dans les autres collectivités. Parfois critiquée, notre action reste essentielle, et sans notre présence de nombreux projets et études ne verraient pas le jour. L'actualité récente rappelle la vulnérabilité des cyclistes et c'est pour cela que nous nous battons au quotidien pour des aménagements sécurisés !

Cependant, compte-tenu des derniers chiffres de la Sécurité Routière, et de l'augmentation du nombre de cyclistes tués sur les routes, notamment sur les routes de campagne, nous souhaitons qu'il y ait encore plus de moyens pour qu'il n'y ait plus de morts sur la route et nous nous associons vivement aux demandes de la FUB qui souligne la nécessité de sécuriser d'avantage la voirie pour l'usage du vélo, en ville comme à la campagne. Nous préconisons des aménagements de qualité, séparés le plus possible du trafic motorisé et le développement de voies réservées aux mobilités actives (route départementales de 3e catégorie, chemins ruraux rendus roulants...). Le communiqué de presse est disponible ici : [« Je baisse, j'éteins, je décale » : les politiques cyclables en danger par manque d'investissement](#)



Si les collectivités y mettent les moyens et les décisions politiques suivent, nous sommes convaincus que nous pouvons rendre nos territoires le plus cyclable possible. Frédéric Héran dans une interview à la Voix du Nord en est convaincu également : « ce que vivent **les Pays-Bas**, on le vivra dans **10 ou 20 ans** ». Nous continuerons d'accompagner les collectivités partenaires et les demandes de nouvelles collectivités dans la mesure du possible, en étant force de proposition pour développer des schémas cyclables cohérents, structurés et structurants. Et, particularité qu'est la nôtre, mettre du liant entre ces schémas afin que chaque réseau cyclable des EPCI soit connecté. Nous répéterons encore et encore aux communes associées l'importance de se doter d'un plan de circulation efficace et efficient, afin de réduire drastiquement le trafic de transit motorisé et ainsi apaiser les quartiers. C'est un "aménagement" à moindre coût mais qui peut avoir des effets bénéfiques pour l'augmentation des déplacements à vélo et à pied en toute sécurité. Nous l'avons nous-même constaté en nous déplaçant chez nos voisins belges à Gand. Nous inciterons les techniciens et élus des collectivités partenaires à se déplacer avec nous à Gand afin de leur montrer les retours positifs de cette expérience pour qu'ils en soient eux-mêmes témoins.

Quant à la mission PDES portée par le Crem qui arrive à son terme, des discussions sont en cours en 2023 avec les différents partenaires financiers : l'Ademe, la Région Hauts-de-France, la DREAL et le CD59. La mission pourrait prendre une forme différente avec un élargissement vers les lycées et les universités à l'échelle régionale, tout en conservant des actions d'accompagnement des territoires et des collèges (proposition d'aménagements, actions de sensibilisation...) Le challenge des collèges intégrerait alors la mission Crem classique à l'échelle de la Région. Au travers de cet axe, l'objectif du Crem est d'encourager l'écomobilité pour une majorité de déplacements domicile-école et collège.

Si la défense du vélo occupera une grande part de notre action, nous ne négligeons pas pour autant la marche et la place du piéton. En 2023 nous accompagnerons ainsi Rue de l'avenir pour une publication commune sur la cohabitation entre piétons et cyclistes.

2023, c'est enfin l'occasion de continuer de célébrer nos 40 ans. Plusieurs projections ciné-débat sont d'ores et déjà dans la roue des animations de 2022 (Valenciennes, Dunkerque, Loos, Roubaix...) Ce sera également la 3e édition de Mai à Vélo avec de nombreuses animations en perspective. Tous ces événements, couplés à d'autres animations pendant l'année (opérations éclairage, semaine de la mobilité, stands de sensibilisation...) permettront de renforcer notre présence auprès du grand public et de diffuser à plus grande ampleur nos messages.

Le Président,  
Yannick PAILLARD

